

Le Président

PARIS, le 10 juillet 1996

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier du 30 mai 1996.

Votre contribution à la réflexion en cours sur la nécessaire réforme de notre fiscalité pourra utilement éclairer les travaux de la commission des Finances, et je ne peux que vous en remercier. En effet, bien que votre proposition, séduisante par sa simplicité, d'instaurer un plancher et un plafond des charges sociales des entreprises en proportion de leur chiffre d'affaires ne concerne pas directement la fiscalité, elle n'en constitue pas moins un apport intéressant à la problématique plus globale des prélèvements obligatoires et des charges qui alourdissent le coût du travail, et mérite, à ce titre, un examen approfondi. Je vous invite, à cet égard, à vous rapprocher de la commission des Affaires culturelles, familiales et sociales, compétente en matière de prélèvements sociaux, et plus généralement, en matière de droit de la sécurité sociale.

En vous félicitant de la constance de vos efforts en faveur de la lutte pour l'emploi, ainsi que de la force de votre conviction, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et cordialement



Pierre MÉHAIGNERIE

Monsieur Gérard QUÉVEAU
Président directeur général
Groupe Henri Heuliez
79140 Cerizay